



## MCDEC

### Mouvement des Cadres Dirigeants et Entrepreneurs Camerounais

66 Rue Aristide Briand | 92300 Levallois-Perret  
[contact@mcdec.org](mailto:contact@mcdec.org) | [www.mcdec.org](http://www.mcdec.org)

## CHARTRE DU MCDEC

Signée par tout adhérent 1/2

### Introduction

Les membres du MCDEC, Cadres, Dirigeants & Entrepreneurs, rejoignent l'association pour faciliter l'entraide, enrichir leurs compétences et leurs réseaux professionnels et participer à la réalisation des missions de MCDEC :

- Accélérer l'intégration et la réussite socio-professionnelle des membres en France,
- Œuvrer au développement des échanges économiques entre la France et le Cameroun,
- Promouvoir des échanges entre les entrepreneurs et dirigeants de tous secteurs.
- Œuvrer à la mise en place et au développement des systèmes de protection sociale

Le MCDEC et ses membres se définissent comme une association de cadres, dirigeants, entrepreneurs, de culture et d'horizons différents; un réseau de contacts privilégiés entre membres partageant des valeurs communes : échange et ouverture, bénévolat et partage, engagement et participation active, implication et convivialité, générosité et bienveillance, respect et courtoisie, humilité, simplicité, positivité, savoir donner pour recevoir, proactivité ; une volonté commune de partager ses ressources, son expertise et son savoir-faire professionnels avec les autres membres.

### Chacun des Membres, qui rejoint le MCDEC s'engage à :

- . **s'impliquer**, c'est-à-dire organiser et animer des réunions, ateliers, Speed Networking, séminaires, commissions, ou sous-groupes, etc.; participer, régulièrement et de manière assidue aux réunions, ateliers, séminaires, commissions, sous-groupes, etc.; avoir un rôle actif dans la vie du Réseau;
- . **encourager** l'implication de chacun, accompagner les initiatives, susciter l'action de chacun ;
- . **informer** sans délai la personne qui émet une invitation, en mettant à jour son inscription sur le site (et désinscription le cas échéant) ; prévenir l'organisateur de tout retard ou empêchement ; répondre rapidement à toute demande d'assistance d'un adhérent du Réseau ;
- . **partager** son réseau avec les autres adhérents de manière transparente et fiable ; proposer des opportunités d'emploi et des informations utiles à tous ;
- . **mettre** à jour son profil sur le site web et le maintenir en particulier lors de la reprise d'activité ;
- . **parrainer** d'autres personnes partageant les mêmes valeurs et s'en porter garant ; assumer pleinement son rôle de parrain dans l'intégration des nouveaux adhérents ;
- . **payer** ses cotisations dans les délais impartis.



## CHARTRE DU MCDEC

Signée par tout adhérent 2/2

### L'adhérent s'engage à respecter :

- le mode d'organisation en binôme pour toute commission, activité, sous-groupe ou autres.
- le développement individuel de chacun des Membres ;
- la confidentialité des autres Membres et des informations spécifiques au Réseau ;
- l'animateur d'un événement et à le laisser gérer sa réunion (intervenir à bon escient et respecter son autorité) ;
- le(s) pilote(s) des commissions, leur travail et leurs décisions ;
- ses engagements (animation du réseau, participation aux événements, parrainage, échanges avec les Membres...)
- le temps de chacun par sa ponctualité aux réunions et par la sobriété de ses communications (micro message, mail, message sur LinkedIn...), communications dont l'objet reste dans le cadre des missions du MCDEC ;
- l'objet et les statuts du MCDEC en maintenant la gratuité des événements ; des ateliers payants d'approfondissement peuvent faire suite à des conférences gratuites ; ces ateliers ne bénéficient pas des ressources d'organisation du réseau, de son financement ou de son matériel et ne sont en aucun cas systématiques ;
- les organismes qui hébergent le MCDEC en laissant les salles dans un état impeccable.

### L'adhérent s'interdit :

- d'exercer tout abus d'influence ou prise d'intérêt sur un autre Membre ;
- toute utilisation à des fins commerciales, sans l'autorisation de la source, des informations échangées dans le cadre du MCDEC ;
- de communiquer son code d'accès personnel à la plateforme du réseau du MCDEC ;
- de diffuser les fichiers de l'Association hors du MCDEC ou de recruter pour d'autres associations ;
- d'animer plus d'une Commission ou d'une activité permanente ;
- d'appartenir à plus de trois associations du même type que le MCDEC ;
- d'utiliser les moyens de l'association (e-mailing...) pour critiquer un adhérent ;
- d'ouvrir les réunions du MCDEC à des non cotisants (hors autorisation du Bureau élu de l'Association)

Lu et approuvé en lettres manuscrites

Prénom, Nom et Signature

Levallois-Perret, le

DATE :

SIGNATURE :